

Eurêka! – un titre de spécialiste unique pour la médecine de premier recours



Plus de 13 ans auront été nécessaires aux sociétés de médecine générale (SSMG) et de médecine interne (SSMI) pour créer conjointement un programme [1, 2, 3] de formation postgraduée (www.siwf.ch) unique qui pose un jalon pour la médecine de demain. En dépit de leurs approches différentes, les deux sociétés se sont

rappelé leur mandat et leur fonction médicale, à savoir la médecine de premier recours en pratique ambulatoire et hospitalière, et se sont mises d'accord sur un unique programme de formation. Eurêka! En prenant aussi bien en compte les aspects de la médecine de famille que ceux du domaine hospitalier, ce programme anticipe idéalement l'environnement professionnel des futurs spécialistes de cette discipline. Ces derniers pourront aussi bien exercer dans les deux domaines ou opter pour l'un ou l'autre. Le nouveau

réglementation de la formation en médecine de famille. Des protagonistes émérites de la médecine de famille souhaitent un «arrêt sur image» [6] et une nouvelle discussion de principe d'ordre «médico-philosophique». Ils mettent en garde contre un affaiblissement de la médecine de famille suisse dans un contexte international [7].

Formellement, ce nouveau programme n'est qu'une révision des programmes actuels de médecine générale et de médecine interne, qui couvriraient pratiquement les mêmes domaines. Il a cependant déclenché une vague de questions et d'angoisse. C'est un phénomène compréhensible qui se vérifie à chaque changement de système. Les délégués de la SSMG et de la SSMI ont donc décidé de chercher le contact avec les détracteurs et d'instaurer le dialogue. Alors que certains émettent leurs réserves quant à ce nouveau programme, d'autres évoquent les chances offertes par un titre de spécialiste unique en «médecine interne générale». Mais la première priorité restent les besoins de la population, cet adage doit être le point de mire de la discussion jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau programme mais aussi au-delà de cette

Le nouveau programme répond également aux revendications de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» quant à la formation postgraduée

programme jette ainsi un pont entre les soins ambulatoires et hospitaliers. La SSMG et la SSMI ont sciemment renoncé à une surréglementation, précisément en médecine de famille, dans l'intention de pouvoir s'adapter concrètement aux tâches, à l'organisation du travail, aux exigences sociales et spécifiques à chaque sexe ainsi qu'aux futurs modèles [4] de coopération médicale. Le nouveau programme répond également aux revendications de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» quant à la formation postgraduée.

Approuvé en novembre 2009 par le plénum de l'Institut suisse de la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), ce programme peut désormais suivre la même procédure d'accréditation auprès du Département fédéral de l'intérieur (DFI) que les programmes des autres disciplines. Sa reconnaissance est garantie au niveau européen. Les futurs détenteurs du titre de spécialiste en «médecine interne générale» pourront, simultanément et sans dépenses supplémentaires, acquérir le titre de «médecin praticien». Ceci permet de bénéficier dans tous les pays de l'UE d'une reconnaissance automatique comme «interniste généraliste» et comme «généraliste/médecin de famille». Les «Eurodocs» attestent en Suisse trois ans de formation postgraduée et accèdent au titre de «médecin praticien» mais pas automatiquement au titre de spécialiste en «médecine interne générale» qui requiert cinq ans de formation.

Dans la présente édition du BMS, les Jeunes médecins de premiers recours suisses [5] demandent une diminution de la durée de formation en médecine interne et une plus forte

échecance. Les médecins de famille d'aujourd'hui et de demain sont appelés à faire part des lacunes et erreurs du nouveau programme, tout comme les médecins-assistant-e-s qui se dirigent vers un titre de spécialiste en médecine de famille. Le dialogue avec les différents groupes concernés permet d'optimiser en continu le programme. Dès le 1^{er} juillet 2010, le titre de spécialiste en «médecine interne générale» supplantera les anciens titres de spécialiste en médecine générale et en médecine interne.

Dr Max Giger, président de l'ISFM

Références

- 1 Stalder H, Schwarzenbach HR. Quid du tronc commun? *PrimaryCare* 2002;2:668–9.
- 2 Giger M. Le nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale, un atout pour la médecine de premier recours. *Bull Méd Suisses*. 2009;50:1951–2.
- 3 Bürgi U, Héritier F, Müller M. Das neue Weiterbildungsprogramm für Allgemeine Innere Medizin: modular, pragmatisch, sinnvoll. *PrimaryCare*. 2009;9:353.
- 4 Tschudi P. Der Hausarzt – Spielball der Patienten und der Gesundheitspolitik? *PrimaryCare* 2009;9:158–62.
- 5 Bertschi C, Reber Geissli M, Schöni M, Streit S. Stellungnahme der JHaS zum neuen Weiterbildungsprogramm «Allgemeine Innere Medizin». *Bull Méd Suisses*. 2010;(91)6:214.
- 6 Kissling B. Weiterbildungsprogramm «Allgemeine Innere Medizin» – eine systemische und berufsphilosophische Kritik. *Bull Méd Suisses*. 2010;(91)6:230.
- 7 Widmer D. Le nouveau programme suisse de formation postgraduée en médecine interne générale. *Bull Méd Suisses*. 2010;(91)6:233.